

EXERCICES 1918/1920

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

Société anonyme au Capital de Francs 45.000.000 versés

SIÈGE SOCIAL A MULHOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 MAI 1921

RAPPORTS

DE LA

DIRECTION ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

SUCCURSALES ET AGENCES :

Mulhouse, Grand'Rue, Rue du Sauvage, Colmar, Zurich, Thann, Guebwiller,
Ste-Marie-aux-Mines, St-Louis, Altkirch, Rouffach, Ensisheim, Lapoutroye,
Markolsheim, Neuf-Brisach.

BUREAUX : Cernay, Orbey et Wesserling.

IMPRIMERIE BADER & C^e, MULHOUSE

1921

EXERCICES 1918/1920

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

Société anonyme au Capital de Francs 45.000.000 versés

SIÈGE SOCIAL A MULHOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 MAI 1921

RAPPORTS

DE LA

DIRECTION ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

SUCCURSALES ET AGENCES :

Mulhouse, Grand'Rue, Rue du Sauvage, Colmar, Zurich, Thann, Guebwiller,
Ste-Marie-aux-Mines, St-Louis, Altkirch, Rouffach, Ensisheim, Lapoutroye,
Markolsheim, Neuf-Brisach.

BUREAUX : Cernay, Orbey et Wesserling.

IMPRIMERIE BADER & C^e, MULHOUSE

1921

CONSEIL DE SURVEILLANCE

— 1920 —

MM. Eugène **RAVAL**, O *, Banquier à Paris,
Président;

Léon **DARDEL**, O *, Industriel à Paris,
Vice-Président;

Henri **ARLENSPACH**, Industriel à Mulhouse;

Paul **CHAMBAUD**, Industriel à Mulhouse;

Paul **FUZELIER**, Ancien Banquier à Saint-Dié;

Edouard **GAST**, *, Industriel à Isenheim;

Arnold **SEYRIG**, *, Industriel à Mulhouse;

Henry **SCHLUMBERGER**, Industriel à Mulhouse;

Henri **THIERRY-MIEG**, Industriel à Mulhouse.

DIRECTION

M. Paul **SALMON**, *Directeur général.*

RAPPORT DE LA DIRECTION

MESSIEURS,

Le rapport de la Direction, présenté à l'Assemblée générale du 3 Novembre dernier, vous faisait part des difficultés causées par les retards apportés à la solution de la valorisation; ces difficultés subsistent et la question est restée à peu près au même point qu'à l'époque de notre dernière réunion.

Nous avons, dans ces conditions, incorporé dans notre comptabilité les éléments en suspens, en portant à l'actif les sommes qui nous sont dues par le Trésor français et au passif, décomptés à Fr. 1.25, les Marks qui en forment la contrepartie et qui doivent faire retour à l'Etat.

Ce bilan, qui fait suite à celui de l'exercice 1917, comprend à la fois les chiffres propres aux années 1918, 1919 et 1920 et certains résultats qui, bien qu'acquis au cours des années précédentes, n'avaient pu, pour les raisons que vous connaissez, être incorporés pendant la durée de la guerre.

Tel quel, il a l'avantage de mettre la situation complètement à jour et de constituer un point de départ nouveau.

Les chiffres que nous vous soumettons n'ont été arrêtés qu'après un examen très minutieux de tous les engagements en cours et, dans cet ordre d'idées, les traditions de prudence qui, depuis l'origine, furent la règle de notre Etablissement, ont été comme toujours respectées. C'est vous dire que les amortissements

qui paraissaient nécessaires ou utiles ont été pratiqués, et que nous avons ainsi paré, dès maintenant, aux conséquences possibles des mécomptes que nous avons éprouvés.

Nous croyons devoir ajouter que c'est grâce à la prévoyance qui s'est exercée avant nous pendant de longues années, avec une méthode rigoureuse, qu'il nous a été relativement facile de vous mettre aujourd'hui sous les yeux une situation aussi claire.

L'évaluation de notre portefeuille-titres qui contient, vous le savez, une proportion importante d'actions Banque Nationale de Crédit, a été faite sur les bases les plus modestes, c'est-à-dire au prix coûtant; ces titres constituent, en même temps qu'une source de revenu appréciable, une réserve latente très intéressante à notre avis et susceptible d'extension.

En outre, nous vous rappelons que nous possédons, depuis l'origine, 110.000 parts Banque Nationale de Crédit qui sont portées, comme dans les bilans précédents, pour mémoire, et dont la valeur actuelle est de Fr. 16.500.000,—.

Par la cession, en 1913, de nos différents sièges, situés en vieille France, à la Banque Nationale de Crédit, notre réseau d'agences s'est trouvé réduit en Alsace, à Colmar et Guebwiller; ces sièges ont donné des résultats satisfaisants et participent normalement à la production des bénéfices sociaux; d'autre part, nous avons, au cours de ces dernières années, créé de nouveaux sièges à Sainte-Marie-aux-Mines, Thann, Saint-Louis, Altkirch, Rouffach et quelques bureaux rattachés: Neuf-Brisach, Markolsheim, Ensisheim, Lapoutroye, Cernay, Wesserling. Quelques-uns ont commencé à nous donner des résultats et nous avons tout lieu de penser que leur activité se développera et nous apportera des profits non négligeables.

Notre Succursale de Zurich nous a rendu pendant la guerre des services appréciables; avec la Banque Nationale de Crédit elle a donné son appui et fréquemment prêté son concours sous des formes diverses à ceux de nos clients qui ont dû se réfugier en Suisse et en France.

Notre Siège de Mulhouse reste, cela va sans dire, notre principal centre d'activité. La crise économique sans précédent que nous traversons nous a

amenés, comme tous nos confrères, à consentir des concours justifiés à notre clientèle qui a pu ainsi, comme par le passé, s'appuyer sur nous dans un moment difficile.

Les liens qui nous unissent à la Banque Nationale de Crédit nous assurent un concours des plus précieux et nous permettent de nous intéresser fréquemment à des affaires fructueuses dans des conditions de sécurité indéniables et à participer dans les meilleures conditions à de nombreuses émissions. Ses agences nous tiennent lieu de correspondants avec lesquels les relations sont des plus faciles et qui sont pour nous des points d'appui dans toutes les régions.

Notre Etablissement dispose ainsi d'une organisation très complète, adaptée aux exigences de la dure période de transition que nous traversons et nous pouvons, dans ces conditions, en étroite union avec notre vieille et fidèle clientèle, envisager l'avenir avec confiance.

Déduction faite de toutes charges et amortissements sur créances, engagements et immeubles, les bénéfices ressortant au 31 Décembre 1920, s'élèvent à	Fr. 15.143.361,89
auxquels s'ajoute le report de 1917.	» 703.683,99

Ensemble..... Fr. 15.847.045,88

Sur cette somme, il a déjà été mis en paiement, suivant décision de l'Assemblée du 3 Novembre 1920: Fr. 250,—	
par titre, soit	Fr. 9.000.000,—

Il reste ainsi un solde de Fr. 6.847.045,88

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL :

PAUL SALMON

RAPPORT

DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

MESSIEURS,

Vous venez d'entendre le rapport de la Direction sur le Bilan arrêté au 31 Décembre 1920.

Nous estimons que les résultats obtenus sont satisfaisants, si vous voulez bien prendre en considération les circonstances, générales et particulières, que nous venons de traverser.

Nous avons pratiqué tous les amortissements jugés utiles sur créances douteuses et nous estimons qu'au moyen des rapports étroits que nous entretenons avec la Banque Nationale de Crédit, l'avenir de votre Société peut être envisagé avec confiance.

Nous félicitons chaleureusement M. Salmon, notre Directeur général, et ses collaborateurs de leurs efforts pour orienter notre organisation, si pleine d'éléments favorables, vers les saines méthodes qui ont fait durant tant d'années le succès de notre établissement.

Avec le report à nouveau du compte de Profits et Pertes au 31 Décembre 1917, soit Fr. 703.683,99 et sans défalquer, pour la clarté du calcul, l'acompte de dividende de Fr. 9.000.000,— payé le 3 Novembre dernier, les bénéfices réunis des exercices 1918, 1919 et 1920 s'élèvent à Fr. 15.847.045,88 dont nous vous proposons la ventilation suivante :

Premier dividende de 4% pour 1918	Fr. 1.800.000,—
» » » 1919	» 1.800.000,—
» » » 1920	» 1.800.000,—
Tantièmes statutaires au Conseil de surveillance et à la Direction pour les années 1914 à 1920 : 25% sur 9.743.361,89	» 2.435.840,45
Dividende supplémentaire pour les trois exercices réunis de 1918, 1919 et 1920 : 16%, soit	» 7.200.000,—
Solde à reporter à nouveau	» 811.205,43
Total égal.....	Fr. 15.847.045,88

Sur le dividende total de 28% ou Fr. 350,— par action :
Fr. 250,— ont été distribués le 3 novembre dernier, le solde de :
» 100,— brut serait immédiatement mis en paiement contre remise du coupon N° 23.

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les résolutions suivantes :

- 1° Approbation du bilan que vous avez sous les yeux ;
- 2° Approbation du compte de Profits et Pertes et de la répartition que nous venons de vous proposer ;
- 3° Décharge à la Direction et au Conseil de surveillance.

Cette décharge comprend le quitus de leur gestion aux membres du Conseil de surveillance décédés ou démissionnaires.

Au nom du Conseil de surveillance :

LE PRÉSIDENT,

EUGÈNE RAVAL.

BILAN

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1920

ACTIF			PASSIF		
	FR.	C.		FR.	C.
Caisse et Banque de France	4.881.978	38	Capital	45.000.000	—
Banques et Trésor Français	190.753.971	41	Réserve	8.612.500	—
Portefeuille commercial	13.245.170	22	Fonds de prévoyance	479.025	70
Portefeuille titres	36.243.720	37	Banques et Trésor Français ..	129.205.700	32
Coupons	503.469	32	Comptes-courants et Dépôts	113.886.692	03
Comptes-courants	77.172.567	26	Dépôts à terme	19.236.417	04
Débiteurs par acceptations	4.221.815	34	Acceptations à payer	4.221.815	34
Immeubles et Propriétés	2.296.382	96	Dividendes à payer	1.589.500	—
			Réescompte	240.378	95
			Profits et pertes { Report 1917	Fr. 703.683,99	
			» Bénéfices nets 1918/1920*	» 6.143.361,89	88
	329.319.075	26		329.319.075	26

* Déduction faite de la répartition de Fr. 250.— par action, soit Fr. 9.000.000.—

DOIT			PROFITS ET PERTES			AVOIR		
	FR.	C.		FR.	C.		FR.	C.
Frais généraux	6.501.139	60	Report de l'exercice 1917	703.683	99	Bénéfice brut	21.644.501	49
Répartition en Novembre 1920 à raison de Fr. 250.— par action	9.000.000	—					22.348.185	48
Solde créditeur	6.847.045	88						
	22.348.185	48						

